

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024****Date de convocation :**

19/09/2024

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 24

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Thierry COMES, Armande IGLESIAS, Evelyne FUENTES, Mélissa OBBIH, Yasine SEBAHOUI, Frédéric CRAVO, Danielle POUDADE, Valérie CRIBELLET, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Françoise CRISTOFOL (pouvoir à Claude AYMERICH), Jean-Louis LIGAT (pouvoir à Raphaël LOPEZ)

Absents : Marielle ALONSO, Bernard COURCELLE, Jean-Philippe LECOINNET, Clara ROSE, Georges PERALBA

M. Yasine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024/67 : CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU DE LA REMISE DU ROSAIRE.

Le Maire fait état d'une convention avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour la Conservation, restauration et valorisation du tableau de la remise du Rosaire.

Ce tableau mesure 103 cm x 94 cm. Il date du 17^{ème} siècle. Il s'agit d'une huile sur toile, représentant la remise du Rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne. La Vierge est représentée en pied, dans une mandorle constituée de roses, reposant sur une nuée, tenant l'Enfant sur son bras gauche. Elle remet le rosaire à saint Dominique, agenouillé, vêtu des habits de son ordre et serrant dans sa main droite, la mandorle de roses. Il est accompagné du chien tenant dans sa gueule un morceau de bois enflammé. Sainte Catherine de Sienne, en habit de religieuse, est également agenouillée à sa gauche ; l'Enfant Jésus lui remet le Rosaire, en bénissant de l'autre main. Elle tient une fleur de lys dans sa main gauche et porte une couronne d'épines au-dessus de son voile.

Le châssis est attaqué par les insectes xylophages, cassé et auparavant réparé (œuvre à manipuler avec précaution) ; traverse horizontale disparue. Le tableau incomplet (a été recoupé), il présente de nombreuses et importantes déformations, problèmes de tension. Quelques trous et lacunes.

Le projet consiste en sa restauration, qui sera réalisée par le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. Cette action s'inscrit dans la politique de conservation et de restauration du patrimoine communal, la commune en étant propriétaire. Des actions de médiation à destination des populations locales et extérieures à la commune peuvent être envisagées à partir de la structure culturelle municipale « Hospici d'Illa ».

Cette œuvre pourra être, à l'issue de leur restauration, présentée aux publics dans la « collection permanente ». Le montant total des travaux à effectuer est estimé à 7 930,00 €. La commune ne paye que 30 % du montant total, soit 2 379 €.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

VALIDE la restauration du tableau de la remise du Rosaire de l'Hospice d'Ille sur Têt.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour un coût de 2 379 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 26 septembre 2024

Le Maire,




W.BURGHOFFER